



Association Syndicale Libre

° Syndicat du domaine de Valcros°

Rond-point de Valcros

83250 La Londe les Maures

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

De l'exercice 2021 clos au 31-12-2021

Vendredi 8 juillet 2022 à 17h00

A la salle du rond-point de Valcros.

83250 La Londe Les Maures

ORDRE DU JOUR

1-) Approbation du PV de l'AGO DU 26 juillet 2021 sur exercice 2020

L'assemblée générale approuve ou rejette le compte rendu.

2-) Election du Président de Séance de cette assemblée

Candidat de droit : Mr Philippe Boland

L'assemblée, désigne Mr Philippe Boland en qualité de Président de séance.

3-) Election du ou des scrutateurs de cette assemblée

Candidats : Mmes Mrs

L'assemblée, désigne M., en qualité de scrutateurs(trices) de séance.

4-) Election du Secrétaire de Séance de cette assemblée

Candidat : Mr Jean-claude Liscoët

L'assemblée, désigne M., en qualité de Secrétaire de séance.

5-) Compte rendu d'activité exercice 2021 du 01/01/2021 au 31/12/2021

Commentaires du Président, L'assemblée générale approuve ou rejette ce rapport

6-) Approbation des comptes

Présenté par le trésorier

L'assemblée générale approuve les comptes arrêtés au 31/12/2021 suivant le relevé général des dépenses, la situation de trésorerie, l'état des dettes et créances, compte de recettes et dépenses (pièces jointes à la convocation).

7-) Quitus au bureau pour l'exercice 2021

L'assemblée générale donne quitus ou rejette le quitus au bureau pour la gestion de l'exercice 2021

8-) Examen et approbation du budget prévisionnel

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour l'exercice comptable du 01/01/22 au 31/12/2022 d'un montant de 14.600€ (pièce jointe à la convocation)

L'assemblée générale approuve ou rejette cette décision

9-) Nouveau calcul des points voix pour les ASL Rive Gauche

Pour faire suite à la réunion d'information tenue avec les ASL de rive gauche, il est proposé de retenir par soucis d'équité le même mode de calcul que sur rive droite, les simulations qui ont été faites laissent apparaître une modification financière minime de l'ordre de 1.34€ du m², la quasi-totalité des Présidents d'ASL présents lors de la réunion d'information ont acceptés c'est modification il nous reste à la valider en appliquant la règle d'une majorité des deux tiers des présents ou représentés

L'assemblée générale approuve ou rejette cette décision

10-) Transmission de documents par courriers électroniques.

Comme le permet les différentes ordonnances et décrets votés depuis l'urgence sanitaire, l'ASL du domaine de Valcros envoie aux membres par courrier électronique tous les courriers et convocations aux AGO et AGE : Elles comprennent l'indication des : jour, heure, lieu et objet des séances. Elles sont adressées aux Membres de l'ASL Le Domaine de Valcros ou à leurs représentants, aux adresses E-mail qu'ils ont fait connaître avec demande d'accusé de lecture. L'ensemble des documents devant accompagner la convocation seront également mis en accès pour tous sur le site Web de l'association <https://asl-domaine-valcros.fr/>. Sur la page « Documents »

L'assemblée générale approuve ou rejette cette décision

11-) Uniformisation sur les règles d'autorisations de brûler des particuliers entre rive Gauche et rive droite.

L'ASL rive droite au nom des ASL la composant demande que l'interdiction de brûler appliquée aux particuliers soit étendue aux ASL de rive gauche.

L'assemblée générale approuve ou rejette ces élections

12 -) Questions diverses

Le bureau informe les adhérents qu'en revoyant les contrats d'assurance il s'est aperçu n'avoir aucun contrat pour pouvoir être assisté d'un avocat, il a pris la décision de souscrire un tel contrat

Le bureau n'a reçu aucune question à mettre à l'ordre du jour de la part de membres du syndicat

DOCUMENTS JOINTS :

1. PV l'AGO du 27/08/2021
2. Bilan financier(2pages)
- 4 Budget prévisionnel 2022 (1 page)
- 5 Tableau des numéros de lot et tantièmes
- 6 Pouvoir à retourner ou à donner à un autre co-loti